

«Si la Ville avait collaboré dès le début, l'enquête se serait terminée longtemps avant la période électorale»-

-affirme le citoyen John W. Babiak

par Claudine Mainville

Voir tous les articles de Claudine Mainville

Article mis en ligne le 1 septembre 2009 à 6:00

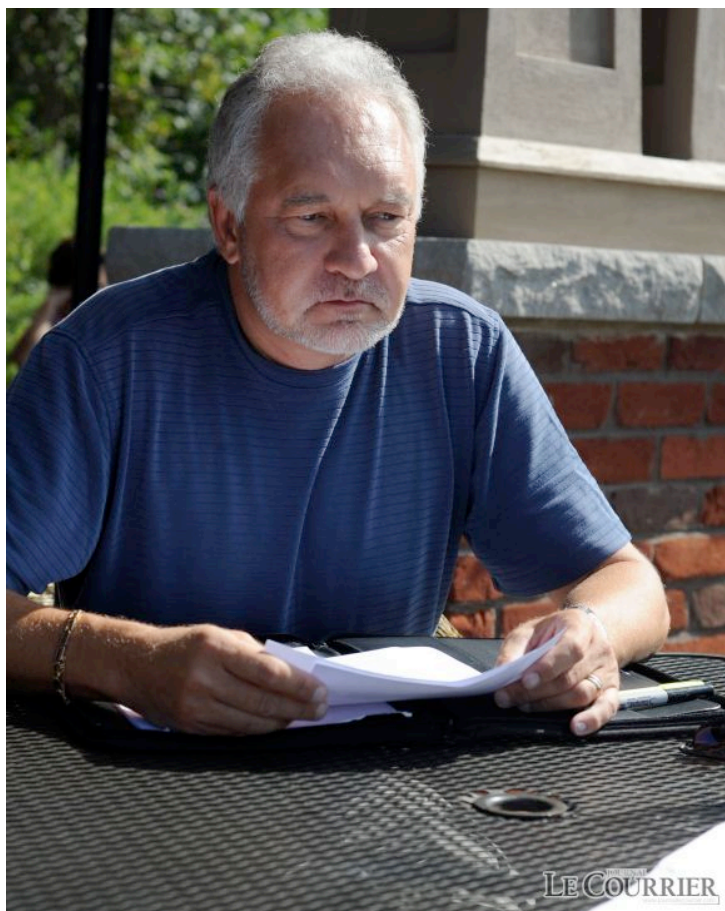
Soyez le premier à commenter cet article

Le citoyen qui a porté plainte auprès du ministre des Affaires municipales quant au processus d'attribution de contrats à Blainville, réfute les propos du maire du Cantin quant à ses intentions électoralistes, John W. Babiak a décidé de s'enregistrer auprès du Directeur général des élections, à titre «d'intervenant particulier afin de pouvoir continuer de m'exprimer pendant la période électorale». John W. Babiak estime qu'il est du devoir de chaque personne de réagir dans le

quotidien d'une communauté et de questionner les gestes posés par une administration publique.

«D'avoir d'autres priorités que de se lancer en politique n'empêche pas les citoyens de vouloir voir à ce que leurs intérêts passent avant ceux des amis de l'administration...Et après l'élection, que ce soit l'équipe Cayer/Cantin ou l'opposition qui sera au pouvoir, lorsque j'entendrai des histoires de favoritisme et de manque d'éthique, je n'hésiterai pas à m'exprimer aux séances du conseil...et à faire des plaintes aux autorités gouvernementales si les agissements des élus sont douteux», promet-il.

Comme la loi sur les élections prévoit que toutes dépenses effectuées durant la période électorale doivent être déclarées par un agent officiel et considérées, le citoyen John W. Babiak s'enregistrera auprès du Directeur général des élections, à titre d'intervenant particulier. À ce titre, il peut dépenser une somme maximale de 300\$ pour poursuivre les activités de son blogue. «Oui, il y a des frais minimes pour ce blogue, à titre d'intervenant particulier je continuerai à l'opérer et à permettre aux autres de s'exprimer librement durant la période électorale. Autrement, seul un candidat peut le faire», explique-t-il.



John W. Babiak (Photo : Valérie Crépeau)

Le citoyen affirme n'avoir d'autres intérêts que le respect et la justice, «un citoyen ne devrait pas être obligé de se lancer dans l'arène politique pour s'assurer de l'intégrité, de la transparence et de l'éthique à son Hôtel de ville. Ce sont des éléments fondamentaux de base que nous avons le droit d'exiger des élus». John W. Babiak réfute l'invitation du maire à se porter candidat tout comme les allégations quant à son intérêt politique.

«Si la Ville avait coopéré dès le début, l'enquête se serait terminée longtemps avant la période électorale. Mais je crois qu'ils ont fait tout leur possible pour que l'enquête se termine après les élections...D'ailleurs, j'ai déposé ces plaintes en février 2007, le sous-ministre a été obligé d'autoriser le déplacement d'une équipe de vérificateurs à l'Hôtel de Ville. Normalement, une enquête prend environ 60 jours. Comme l'administration Cantin a fait dans le cas de l'enquête du Commissaire au lobbyisme qu'il tente de bloquer devant les tribunaux, des délais s'ajoutent...», a affirmé John W. Babiak.